

Montrouge, le 3 avril 2020

Le Crédit Agricole intensifie son soutien aux agriculteurs pendant la crise

Le Crédit Agricole a adapté son dispositif d'accompagnement des clients aux particularités du marché des agriculteurs. Il intensifie ses actions pour accompagner ses clients exploitants agricoles en difficulté, du fait de la crise sanitaire.

Pour que les agriculteurs puissent pleinement se consacrer à la production de denrées agricoles nécessaires pour l'alimentation de nos concitoyens, plusieurs mesures d'accompagnement sont mises à leur disposition :

- Prêts garantis par l'Etat à un taux de 0% et sans frais de dossier (hors frais de la garantie d'Etat)
- Pauses sur les remboursements de crédits sans frais supplémentaires (hors intérêts du contrat initial), y compris pour les financements du matériel agricole (prêts Agilor)
- Report d'échéances pour les crédits-bails mobiliers ou immobiliers jusqu'à 6 mois sans majoration de taux et sans frais de gestion
- Procédures accélérées d'accord de crédits en moins de 5 jours pour les situations les plus urgentes
- Aménagement des contrats d'affacturage pour les clients, au cas par cas, sans frais de dossier

Les Caisses régionales du Crédit Agricole et leurs conseillers sont pleinement investis pour accompagner les agriculteurs, plus que jamais mobilisés pour fournir à la population française des produits frais et de qualité.

Par ailleurs, bien conscient des besoins spécifiques des exploitants agricoles pour effectuer leurs récoltes, le Crédit Agricole relaye l'initiative « Des bras pour nos assiettes » auprès de ses clients <https://desbraspourtonassiette.wizi.farm/>

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE

Olivier Tassain 01 43 23 25 41
Bertrand Schaefer 01 49 53 43 76

olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
bertrand.schaefer@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



créditagricole_sa